

la plume et le plumbeau

Connais-toi toi-même

Je suis toujours surprise quand les gens, hommes ou femmes, de tout âge, se décrivent eux-mêmes, à quel point ils se connaissent mal. Certains d'entre eux, abusés par des lectures mal digérées, se mêlent de se faire d'eux-mêmes une étude psychologique. Ils aiment à se classer, selon les anciennes classifications: sanguin, nerveux, etc. Ils s'appliquent les données de quelque traité de caractérologie, dont la teneur et les termes les déposent. Ils se font une idée d'eux-mêmes très éloignée de la vérité.

Ce n'est pas facile de se connaître. Et il arrive à chacun de nous d'éprouver des réactions qui nous surprennent, auxquelles nous ne nous attendions pas. Cela vient de notre nature profonde, dont la plupart du temps nous ignorons tout.

Avant d'entreprendre le choix d'une carrière ou d'un conjoint, il importe de faire tous ses efforts pour apprendre à se connaître. On ne doit pas se fier à sa seule observation, non plus qu'à son intuition...et encore moins à ses désirs et à ses rêves, mais on doit interroger patiemment ceux qui nous entourent, ceux qui ne nous aiment pas aussi bien que ceux qui nous aiment. Car ceux qui nous aiment peuvent se montrer exagérément indulgents.

Je ne veux pas dire que les autres nous donneront un portrait exact de nous-mêmes. C'est aussi difficile de connaître les autres que de se connaître. Mais nos amis, et surtout nos ennemis, pourront nous en apprendre beaucoup sur nos travers et nos défauts. Souvent, une franchise trop brutale risque d'occasionner des froissements. Il faut une bonne dose d'humilité pour accepter les jugements d'autrui.

Nous avons tous nos qualités et nos défauts car personne n'est parfait en ce monde. Mais l'excès de modestie ou l'excès d'orgueil... ou de vanité... peuvent nuire à notre lucidité. Certaines personnes ont la manie de se déprécier, mais cela est la plupart du temps de surface et indique un grand manque de sécurité. Souvent ce n'est qu'un désir de se faire rassurer.

La méditation et la réflexion peuvent nous aider à nous connaître. Pas pour développer en nous un sentiment de honte ou de culpabilité mais seulement pour nous aider à nous corriger de nos défauts et pour atteindre un plein épanouissement.

Mamie



BOB HOPE COURONNE LA GAGNANTE. — Bob Hope couronne Johaine Avery de l'Etat de Washington à Sandiego, Californie, hier soir, après qu'elle fut élue Miss Monde, U.S.A. Elle représentera les Etats-Unis dans le concours Miss Univers. Le comédien Hope était un juge au concours.

Choix de Miss Monde USA 1968

Choix du jury fixé à l'avance

SAN DIEGO (PA) — Une jolie blonde de 22 ans, Johaine Lee Avery, d'Olympia, Etat de Washington, a été nommée Miss Monde USA 1968 à San Diego, Calif.

Parmi les autres candidates à ce titre, certaines ont déclaré que le choix du jury avait été fixé à l'avance.

Plusieurs finalistes et demi-finalistes ont quitté brusquement la scène quand le comédien Bob Hope a couronné la nouvelle reine de beauté.

Quelques jeunes concurrentes ont fait connaître leur intention de consulter un avocat.

Le directeur du con-

cours a nié la possibilité d'un arrangement au préalable, malgré la déclaration de Miss New Hampshire, Margaret Eckert.

Cette jeune fille prétend que l'un des membres du jury lui aurait fait savoir qu'elle serait l'une des finalistes.

Amour de jeunesse

le courrier de Mamie

DEMANDE: — J'ai dix-huit ans et mon ami en a dix-neuf. Les premiers temps de nos fréquentations, il parlait de m'épouser. Maintenant, nous nous voyons beaucoup moins souvent et il n'est plus du tout question de mariage.

Il a pris l'habitude de se tenir avec des compagnons. Il s'intéresse beaucoup moins à moi. Il dit qu'il n'est pas prêt à se marier. Que pensez-vous de tout cela?

PETITE FILLE DESEPEREE

Réponse: — J'ai tellement abrégé votre lettre que je suis sûre que vous ne serez pas reconnue. D'autre part, il y a tellement de jeunes filles de votre âge qui se trouvent dans la même situation que la vôtre que j'ai pensé qu'il serait bon de traiter votre lettre en vedette, sans donner les détails.

Pendant un temps, ce garçon et vous, vous vous êtes considérés comme des amoureux. Puis la flamme a un peu diminué. Maintenant, vous ne vous fréquentez plus que comme amis ou camarades.

Le malheur c'est que les jeunes filles, dès qu'un garçon s'intéresse à elles, pensent aussitôt au mariage possible. Elles sont devenues très

amoureuses. Le garçon se plaît en la compagnie de la jeune fille. Il peut même croire qu'il aime, prenant un vague attrait pour de l'amour, et il parle de façon à plaire à son amie, il lui dit ce qu'elle veut entendre.

Puis il se lasse. Il se rend compte que ce n'est pas sérieux, il se trouve trop jeune. La compagnie de ses camarades lui manque. Il retourne vers eux et délaisse les projets de mariage formés trop hâtivement.

Si vous réfléchissez bien sérieusement, vous vous rendrez compte qu'un garçon de dix-neuf ans n'est pas prêt au mariage, il n'est même pas à l'âge de faire des projets de mariage.

Si vous tenez absolument à

vous trouver un époux, il vous faudra regarder ailleurs, parmi des jeunes gens plus âgés. Mais si ce garçon vous plaît tellement, acceptez qu'il vous traite en camarade, en copine et ne songez plus à l'amour ni au mariage.

Pardonnez-moi si je n'ai pas accédé à votre désir de recevoir une lettre personnelle. Je n'ai pas l'habitude de le faire. Et les conseils que je donne à l'une peuvent servir à plusieurs autres.

— O —

Réponse à Guyline: — Je ne puis vous donner ici le nom d'un médecin. Mais si vous vous adressez à l'un ou l'autre de nos grands hôpitaux, on saura vous renseigner. Votre médecin de famille pourrait également vous diriger vers le spécialiste qui saura traiter vos varices.

— O —

Réponse à Anton: — Personne ne pourra vous reprocher de ne pas vous y prendre assez à bonne heure pour préparer votre toilette de mariage qui n'aura lieu que l'an prochain.

Il faut consentir de nombreux sacrifices pour rester belle

par doris hamel

Très peu de femmes sont prêtes à tous les sacrifices que s'impose Marlene Dietrich ou Michèle Morgan pour conserver ce précieux attribut: la beauté. Pourtant, après tant d'années dans le monde du spectacle, ces deux femmes font encore rêver plusieurs mâles. Marlene ne se nourrit que de crudités, de yaourt et de lait. Elle marche plus d'une heure, le matin, c'est sa gymnastique quotidienne; Michèle Morgan a peu de choses près suit le même régime. Peu d'entre nous se plierait à une pareille discipline. Et pourtant, que ne soupérons-nous, lorsque se présente l'achat d'une nouvelle robe, d'un nouveau tailleur...

Il faut, pour y remédier, faire un effort de chaque jour et décider, pour toujours, que notre assiette ou plutôt ce qu'elle contient, décidera de notre tour de taille. Que de femmes se nourrissent mal. Toutes ces fritures avalées en vitesse, il n'en faut pas moins pour brouiller le plus éclatant de teints. Les produits de beauté, si dispendieux soient-ils, ne peuvent remplacer une alimentation saine. La chimie ne peut qu'aider, tandis qu'il

est si facile de se nourrir convenablement. Il nous faut une alimentation saine et variée. Il me semble que dans notre pays d'abondance, nous n'avons aucune excuse de nous mal alimenter. Tous les fruits et les légumes frais sont à la portée de toutes, en toute saison. Je ne préche pas pour les végétariens, quoique je serais fort tentée de les imiter. Il est facile, pour la ménagère, d'en arriver à un heureux équilibre entre végétarien et carnivore. Monsieur préfère un steak, une côtelette; ne le privez surtout pas. Allez-y, mais grillez vos viandes. Vous faites ensuite une sauce maître d'hôtel que vous goûtez, mais goûtez seulement, votre ligne en dépend. Vous vous contentez de la grillade avec une bonne salade aromatisée au jus de citron, à l'ail et à l'huile d'olive. Peu de calories, beaucoup de santé et d'énergie pour vous et votre mari.

Pour le voyage de nocce en avion, le costume genre sport sera tout à fait convenable. Choisissez un tissu peu froissant ou un tricot et ayez les souliers confortables. Car les pieds enflent en avion quand le trajet est plutôt long. Et surtout, n'achetez pas des maintenant vos toilettes pour l'été prochain. Ce n'est pas prudent de devancer la mode.

— O —

Aux lectrices: — Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

Mariage interrompu

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Alors qu'ils allaient prononcer le "oui" devant le curé de Coyhaique, au sud de Santiago du Chili, et les quelque 50 parents et amis venus assister à la cérémonie du mariage, deux jeunes fiancés furent soudain surpris de voir tout le monde s'enfuir au milieu des cris de terreur.

L'un des membres de la famille, qui avait jugé bon de sortir prendre l'air, avait en effet aperçu une soucoupe volante et alerté l'assistance.

L'effet de surprise disparu, les fiancés revinrent devant l'autel prononcer cette fois le "Oui".

Mme J. D. Deager

Une journaliste fête un siècle de vie

NORTH BATTLEFORD (PC) — Mme J.D. Deager a écrit des articles et fait la mise en page pour le Saskatchewan Herald.

Etant jeune, elle avait vu les Indiens danser à la lueur des feux de camps, à l'extérieur des murs de North Battleford assiégé. Si elle avait été un peu plus âgée, elle aurait sûrement couvert l'événement pour le journal qui appartenait à sa famille.

Lors du récent congrès de l'Association canadienne des directeurs hebdomadaires, on a rendu hommage à Mme Deager à l'occasion de son 100e anniversaire de naissance, en lui adressant un télégramme de félicitations et bons vœux du Battlefords River Heights Lodge, en Saskatchewan.

Son père, le défunt P.G. Laurie, avait fondé le Herald et Mme Deager avait commencé à l'âge de 15 ans à rendre des services au bureau.

Elle se souvient qu'avec d'autres réfugiés de l'insurrection Riel, à North Battleford, elle voyait des hommes courir, malgré la fusillade, jusqu'à la source la plus proche, pour rapporter de l'eau à la petite colonie.

Lorsque son frère mourut en 1938, Mme Deager sortit une autre édition, la dernière publiée par le Saskatchewan Herald.



VOICI QUI FERA LES DELICES MEME DES PLUS FINS

gourmets: une salade de fromage cottage et de crevettes servie dans des demi-cantaloups rafraîchis.

Du fromage cottage; toujours rafraichissant

Les chaudes journées de l'été n'invitent pas à cuisiner. Toutefois, il faut bien manger pour vivre. Le fromage cottage vous permet de réaliser, sans trop d'efforts des mets savoureux et nourrissants.

Le Bureau canadien des produits du lait vous propose une salade de crevettes et un soufflé au caramel. Il résulte de la première recette un plat assez original tant par sa composition que sa présentation, et il serait dommage de le restreindre aux seuls jours chauds. Etant un repas presque complet en lui-même, il ne compliquera pas la vie des estomacs fragiles, même servi en fin de soirée.

Le soufflé au caramel est un dessert léger et délicieux avec un arrière-goût de gâteau au fromage mais beaucoup plus facile à préparer. Un peu de gélatine lui permet de supporter la chaleur sans flancher. Il peut donc attendre au réfrigérateur, sans inconvénient, le moment que vous choisirez de le servir.

Salade de crevettes et de fromage cottage

1 boîte (4 1/4 onces) de petites crevettes égouttées
1 chopine de fromage cottage
1 boîte (10 onces) d'ananas broyé, égoutté
1-2 tasse de carottes râpées
2 c. à table de piment vert haché menu
1-4 tasse d'arachides salées, hachées (facultatif)

1-4 tasse de mayonnaise
1-4 tasse de crème sure
1 1/2 c. à thé de raifort
1 c. à thé de jus de citron
1-2 c. à thé de sauce Worcestershire
1-4 c. à thé de sel
Une pincée de moutarde sèche

Une goutte de Tabasco

Rincer et égoutter les crevettes; enlever les veines s'il y a lieu. Mélanger délicatement les crevettes, le fromage cottage, l'ananas, les carottes, le piment vert et les arachides. Faire une sauce avec la mayonnaise, la crème sure, le raifort, le jus de citron, la sauce Worcestershire, le sel, la moutarde sèche et le Tabasco. En humectant le premier mélange et réfrigérer au moins 2 heures. Au moment de servir, remplir également les demi-cantaloups froids et garnir de persil frais. (4 portions)

Soufflé au caramel

1 paquet (env. 6 onces) de pouding au caramel
1-3 tasse de cassonade légèrement tassée
2 enveloppes de gélatine
3 tasses de lait
3 œufs, séparés

1-2 c. à thé d'extrait de caramel
1 demiard de crème à fouetter
2 tasses de fromage cottage, tamisé
1-3 tasse de pacanes
Hausser le rebord d'un (Voir: Du fromage page 17)



Nettoyer les réfrigérateurs

Pour supprimer saletés et taches, il suffit de 3 cuillères à table de soda à pâte Cow Brand. Il ne laisse aucune odeur de savon. Les plus grands fabricants de réfrigérateurs le recommandent.



avant de vous embourber dans le trafic

faites marcher vos doigts dans les PAGES JAUNES

COURS DE SPÉCIALISATION EN SECRÉTARIAT MÉDICAL
Cours de culture médicale offert à l'adresse des personnes qui ont à manipuler le lexique médical, soit comme secrétaire bibliothécaire, archiviste ou autres.

COURS DONNÉ: 1 journée par mois
LE SAMEDI DE 9 HEURES A.M. À 5 HEURES P.M.
À COMPTER DU 21 SEPTEMBRE

SUJET: La vocabulaire en rapport avec l'anatomie, la physiologie et la pathologie des différents systèmes de l'organisme humain. — Notion et personnalité de la secrétaire.

Ce cours est sous la direction scientifique du docteur Lucien L. Coust, ex-avocat de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.
ENDROIT: Trois-Rivières.

CONDITIONS D'ADMISSION
LES CANDIDATES DOIVENT AVOIR

- Une bonne connaissance du français de préférence la dactylographie.
- Une 11e année ou l'équivalent.

Les inscriptions se font dès maintenant. Pour toutes informations et demandes d'admission, communiquer soit par téléphone ou par courrier avec

PAULINE FERRON, 735, 3e Avenue - Shawinigan-Sud
Tél.: 536-4814
À Trois-Rivières: Tél.: 378-4581 — Ext. 210
de 3 h. à 4 h. p.m.

Autre tentative de vol

Vol par effraction à l'épicerie Bernier

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un vol avec effraction a été découvert dimanche après-midi, vers 15 heures, à l'épicerie du magasin Bernier Inc. (marque Suprême), au 381 Chemin Celanese, par le gérant de l'établissement, M. Charles Dumont. Des marchandises pour une valeur de \$150 ont été dérobées. Les malfaiteurs sont entrés par une fenêtre de la cave, après avoir échoué à l'une des trois portes d'entrée.

Tentative

Par ailleurs, la sûreté municipale enquêta sur une tentative de vol, commise au magasin de linge Duchesneau et Fils, au 291 Hériot, vendredi en soirée, vers 23h15. Une vitre de porte du côté ouest fut brisée, sans que personne ne puisse y pénétrer, probablement après avoir été dérangé. Les dommages sont plutôt minimes, puisque seule la vitre a été brisée sans que rien ne disparaisse du magasin.



(Photo: J.P.C.)

AUTO RETROUVÉE — Voici l'état dans lequel les agents de la Sûreté provinciale du bureau de Drummondville ont retrouvé la luxueuse Oldsmobile H.T. 68 de M. Charles Reed, de Montréal, qui avait été volée dans un terrain de stationnement de la rue Jean Talon ouest et

qui fut retrouvée dans un dépôt de St-Germain de Grantham, à un quart de mille de l'ancienne route 20. Comme on peut le constater, il ne reste que la carrosserie, le moteur, les roues et les portes ayant été enlevés. Une enquête est en cours pour retracer les auteurs de ce vol.

Dans le district de Drummondville

Deux autres noms s'ajoutent à la liste des morts

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux autres noms s'ajoutent à la liste de morts de la dernière semaine, dans le district de Drummond. Il s'agit de M. Gaston Bouvier, 33 ans, de Lachine qui a succombé à ses blessures à la suite d'une collision survenue samedi sur la route 13 conduisant à Wickham, et M. Dosthè Falardeau, de St-Edmond, décédé de mort naturelle, dans la nuit de samedi à dimanche, dans son garage du rang St-Louis à St-Edmond.

Les deux véhicules circulaient de l'ouest à l'est sur le boulevard St-Joseph. Un véhicule précédant celui de Mlle Hébert ayant décidé de tourner à sa gauche sans en donner l'indication, celle-ci frâna pour éviter la collision, mais fut heurtée par celui qui conduisait Vallières, qui fut dans l'impossibilité d'éviter la collision. Personne ne fut blessé.

Accrochage

Hier avant-midi, vers 10.15

hres, à l'angle des rues St-Maurice et St-Damien, Mme Helga Szweczyk, de Drummondville-Sud, sortait du garage Parent sur la rue St-Maurice, près St-Damien, au moment où le véhicule de Yvon Caplette, de Sorel, qui se dirigeait du nord au sud sur la rue St-Damien, s'arrêtait.

Comme ce dernier croyait avoir été vu et que le véhicule s'immobiliserait il continua son chemin pour l'accrocher et lui causer des dommages évalués à \$300 et très peu sur le sien.

Méfais au cimetière

Des indices permettant de capturer les vandales

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La sûreté municipale possède quelques indices précieux qui pourraient bien mener à la capture des vandales qui ont pénétré à l'intérieur du cimetière de la rue Marchand, durant la nuit de samedi à dimanche, pour y causer des dommages assez élevés. Ils ont renversé plusieurs pierres tombales de grande valeur, dans différentes parties du cimetière.

Pour le bénéfice des personnes qui auraient des pierres tombales dans ce cimetière et qui n'auraient pas été avisées de ces méfaits, nous donnons les noms inscrits sur ces pierres, qui pouvaient être encore lisibles quoique quelques-unes d'entre elles ne le soient plus.

Il s'agit d'abord, à l'extrémité sud-ouest du cimetière, soit près de la rue St-Ambroise, des monuments des familles Bonneau, Bussière, Garneau, A-

mélie Boisvert, Couture, Chapdelaine, Salvas, Vignault et Lampron. Au centre, les policiers ont retracé les noms de Dumais, Laroche, Wilfrid Proulx, Chapdelaine, Janelle, Courchesne, Lauzière, Martel, Précourt, Couture, Renaud, Cotnoir, Bourbeau, Auclair, Raymond, Robidoux, Blanchette, Lamarche, Filion, Lefebvre, Beaulieu, Niquette, Chabot et St-Louis. Sur le côté ouest, près de la rue Mélançon, ceux de Lancourt et sur le côté est, Edouard Leclerc, Israël Vailcourt de Adéma Bédard, Dorila Hudon et Alphonse Parenteau.

La sûreté municipale demande la collaboration de toutes personnes qui auraient vu quelque chose dans le cimetière, au cours de la nuit du 17 au 18 de lui signaler tout indice qui pourrait mener à l'arrestation de ces vandales, qui semblent n'avoir aucun respect pour les défunts.

Reprise des activités à la Ligue catholique féminine

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La nouvelle présidente de la Ligue catholique féminine de Plessisville, Mme Jean-Marie Painchaud, et quelques collaboratrices sont au travail pour préparer le programme d'action pour la prochaine année. Conférences par des personnalités religieuses et laïques, hommes ou femmes, retiennent l'attention pour les réunions mensuelles de 1968-69. Il a été reconnu que cette initiative apporterait de la variété à ce qui était fait dans le passé aux réunions de la L.C.F.

Mme Jean-Denis Bernier a accepté de remplir de nouveau la charge de secrétaire de la L.C.F. de Plessisville. Mme Jean-Marie Painchaud, présidente, fait remarquer que d'autres postes sont aussi vacants à la direction du mouvement. Des contacts sont actuellement établis pour le recrutement de bonnes volontés qui auront à secondar Mme Painchaud pour le travail de la prochaine saison. Les effectifs de la L.C.F. de Plessisville sont de 80 membres environ.

Cérémonies officielles un peu plus tard

La nouvelle chapelle Ste-Thérèse maintenant ouverte aux fidèles

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une cérémonie spéciale a été marquée, dimanche, l'ouverture non-officielle de la chapelle Ste-Thérèse, située en amont de la rivière St-François sur la rive Nord, pour le bénéfice des estivants.

Cette nouvelle mission qui remplace l'ancienne chapelle en bois, est construite en blocs de ciment et peut contenir quelque 400 personnes en une seule fois. Cette dernière remplacera dorénavant celle qui datait de 1942, dans la

quelle à peine 150 fidèles pouvaient y trouver place, et qui sera démolie pour faire place à une autre construction.

Le cérémonial habituel prit place à la messe de 11 heures, qui marquait la pré-ouverture des lieux. Les cérémonies officielles d'ouverture n'auront lieu qu'à une date ultérieure. C'est M. le chanoine Wilfrid Messier, V.F., curé de la paroisse mère St-Fédéric, qui présida à cette cérémonie en présence des

marguilliers de la paroisse, alors que les trois premières messes avaient été célébrées par M. l'abbé Yves Fréchette, desservant de l'endroit durant l'été.

L'intérieur du temple était abondamment décoré de fleurs et le chant était fourni par des jeunes filles des environs, qui étaient accompagnées de trompettes et de piano-accordeon et même de guitares.

Collision

Une collision, survenue dimanche après-midi, vers 14.40 hres, à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue Celanese, a causé pour environ \$375 de dommages aux véhicules de Monique Hébert, de Ville Lemoine et de Acme Auto Service de St-Hyacinthe, conduit par Denis Vallières de la Providence, près de St-Hyacinthe.

Les Indiens éliminés

Les Athlétiques se retrouvent encore une fois en série finale

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les Athlétiques de l'instructeur Pierre-Paul Blouin, de la ligue de crosse du Québec, après avoir remporté le championnat de la saison régulière avec une forte avance sur leurs plus proches adversaires, attendent maintenant de se mesurer dans la grande finale contre le gagnant de la série demi-finale "B" Sherbrooke-Valleyfield. Ils ont éliminé les Indiens de Caughnawaga en quatre parties d'affilée, dont la dernière samedi soir à l'auditorium de Verdun, par le compte de 10 à 8.

Peu nombreux sont ceux des supporters réguliers de l'équipe qui auraient prévu une série aussi rapide, surtout après avoir été défaits par la même équipe par des comptes assez élevés quelques jours seulement avant le début des séries demi-finales, ce qui portait à croire que cette première série serait

ardue pour les champions. Les meilleurs compteurs de la rencontre de samedi soir à Verdun furent Allen Herrington, Ron Ward, Yvan Blanchard et Ron Racette avec chacun deux filets, alors que chez les Indiens, Wally Goodleaf, Allan Dickson, Louis Déglise et Wally Deer les imitaient.

Présentement, les Braves de Valleyfield mènent par trois victoires contre deux défaites dans la série "B", après avoir triomphé des Olympiques de Sherbrooke dimanche soir au compte de 12 à 5, causant ainsi une surprise aux supporters de la reine des Cantons de l'Est, qui avaient triomphé à cinq reprises sur six durant la saison régulière.

Aucune date n'a encore été fixée pour le début de la finale qui sera présentée au centre civique de la rue Cockburn, quel que soit le gagnant de cette série.

Le système d'éclairage des rues amélioré à St-Louis-de-Blandford

ST-LOUIS DE BLANDFORD (G.A.B.) — Une résolution a été adoptée par le Conseil municipal de St-Louis-de-Blandford pour améliorer le système d'éclairage de ses rues. Des lampes au mercure remplaceront celles qui sont actuellement dans toutes les parties du village.

Des lampes au mercure seront aussi installées au domaine Baril.

L'ensemble du projet donne une vingtaine de lampes au mercure au système d'éclairage des rues à St-Louis-de-Blandford.

Desrosiers et les conseillers ont fixé, à leur assemblée de septembre, l'homologation du rôle d'évaluation qui a été préparé dernièrement par une firme de Québec. Ce rôle est le deuxième préparé selon la méthode technique à St-Louis-de-Blandford. Les contribuables-propriétaires peuvent vérifier l'évaluation inscrite au nouveau rôle pour leurs biens imposables. La documentation concernant ce rôle est au bureau de M. Benoit Bazin, secrétaire-trésorier du Conseil municipal. Les plaintes, s'il y a lieu, doivent être faites par écrit et elles seront examinées avant l'homologation au début de septembre.



(Photo: J.P.C.)

AU-DELA DE 150 personnes ont participé dimanche, au pique-nique annuel de l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce de cette ville, au Camping l'Escargot sur la rive nord, dont le propriétaire est M. Gérard Nadeau. Ce pique-nique était tenu à l'intention des membres et de leur famille. Durant toute la journée, les participants ont pris

part à différentes compétitions auxquelles des prix étaient attachés pour les gagnants. Quelques-uns des responsables de cette journée, qui sont, dans l'ordre, Mlle Hélène Fleurent, M. Denis Goodrum, Mme Simonne Daniel, Mme Marie-Paule Gélinas, M. Yvan Daniel, président du club et Mme Louise Dumais.

A Plessisville

Concours de natation à l'intention des jeunes

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Un concours de natation a réuni 18 jeunes participants à la piscine du Centre de Loisirs de Plessisville. Le moniteur en charge qui est aussi instructeur pour la natation, M. Guy Vézina, avait préparé un programme pour un parcours d'un mille dans la piscine.

Chez les plus jeunes les gagnants ont été Johanne Bécotte pour les fillettes et Michel Guillemette pour les garçonnets. Pour leur part, Suzanne Rheault et Louis-Paul Breton sont arrivés premiers parmi les filles et les garçons qui s'étaient inscrits dans la catégorie des "grands".

Les membres du club de Natation de Plessisville ont pris part à une importante compétition tenue à Thetford. M. Guy Vézina, instructeur pour les re-

présentants de la ville de l'Erable souligne que ses protégés ont remporté 14 médailles d'or à l'occasion de cette compétition.

Le club de Natation de Plessisville a aussi pris part à un tournoi régional à Trois-Rivières dernièrement: pour cette compétition le groupe de Plessisville complétait l'équipe Bois-Francis, dont font partie des intéressés à la natation de toute la région. Cinq médailles d'or, une d'argent et une de bronze ont été gagnées par l'équipe Bois-Francis à cette compétition de Trois-Rivières.

M. Guy Vézina a inscrit le club de Natation de Plessisville pour une autre compétition tenue à Québec sous les auspices de la Fédération des Loisirs de Québec.

Le plus avantageux à Acton-Vale

Nouveau contrat de travail à la Moose River Mills Ltd

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les employés de la compagnie Moose River Mills Ltd d'Acton-Vale, local 1576 de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, viennent tout juste de conclure un des meilleurs con-

trats de travail dans la province, pour le textile, et le meilleur à être jamais signé entre une industrie de cette ville et un groupe de travailleurs syndiqués.

Voici les grandes lignes, à part les améliorations majeures au contrat de travail: contrat d'une durée de trois ans avec effet rétroactif au 1er mai 1968; augmentation générale de \$0.40 répartie comme suit: \$0.15 le 1er mai — \$0.10 le 1er mai 1969 — \$0.15 le 1er mai 1970 — prime d'équipe de \$0.04 à \$0.06 pour l'équipe de 3 à 11 hres; de \$0.06 à \$0.10 pour l'équipe de 11 à 7 hres.

Congé pour funérailles: de un à trois jours payés. Congés statutaires: 8 payés au lieu de 7 — vacances: un demi de plus pour ceux de 3 à 10 ans et un pour cent de plus pour ceux de 10 ans et plus de service. Taux d'embauchage passé de \$1.00 l'heure à \$1.25. Des ajustements spéciaux de \$0.15 l'heure à tous les "mechanics fixers" de l'usine: de \$0.13 l'heure aux "loom fixers instructeurs" et de \$0.05 l'heure aux employés féminins, ceci pour combler la différence entre les hommes et les femmes pour la même occupation.

Le comité de négociation était composé de MM. Paul Desmarais, président; Renald Hébert, vice-président; Claude Dumaine, secrétaire-archiviste; Mlle Thérèse Desmarais, secrétaire-trésorière; M. Edouard Hamelin, directeur et Mme Dorilla Blanchard, directrice. De plus, ce comité était assisté de M. Emile Dion, agent d'affaires et de M. Wilfrid Essiembre, gérant du conseil conjoint des Cantons de l'Est.

Pourquoi pas vous!



À "TERRE DES HOMMES" GRÂCE À "PIT VENTOU" des annonces classées du Nouvelliste

8 VISAS par jour, distribués **GRATUITEMENT**

aux annonceurs des annonces classées du Nouvelliste

VOUS VOULEZ SAVOIR SI VOUS AVEZ GAGNÉ? Cherchez votre nom précédé de "Pit Ventou" dans les pages des annonces classées. Si vous êtes un heureux gagnant, présentez-vous dans les 48 heures au bureau du Nouvelliste, et sur identification, nous vous remettrons vos 2 visas.

INCROYABLE MAIS VRAI!

90¢ pour vendre une maison
90¢ pour trouver un employé
90¢ pour louer un appartement (ANNONCE DE 15 MOTS)

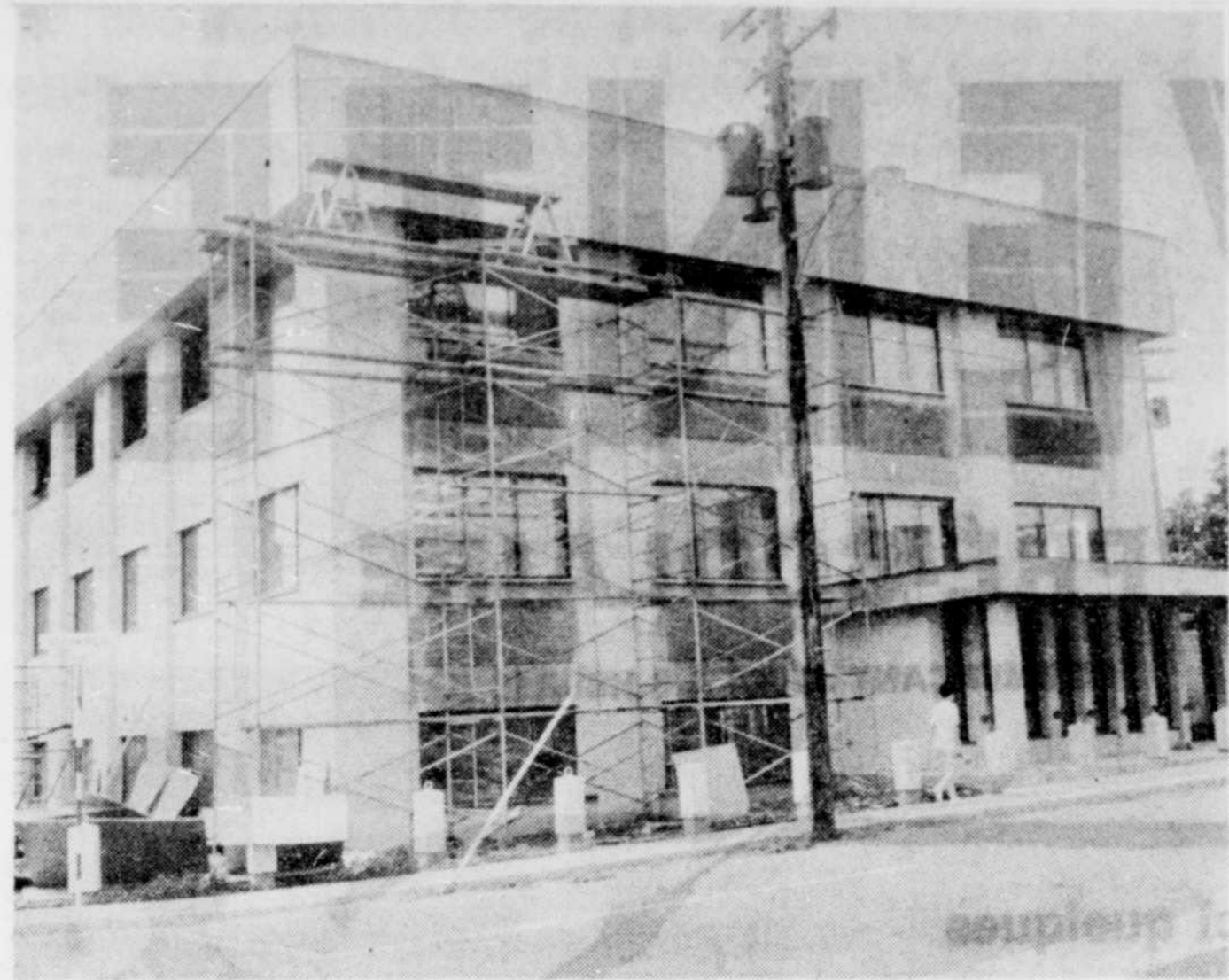
POUR PLUS DE DÉTAILS, COMPOSEZ

le nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES 376-2501

SHAWINIGAN 537-1801

GRAND'MÈRE 538-3347



L'EDIFICE PROVINCIAL DE VICTORIANVILLE n'aura pas été prêt pour le 15 août, comme on l'avait précédemment annoncé. Toutefois, il semble que ces travaux sont sur le point de se terminer et l'inauguration officielle, par le ministre des Travaux publics, pourra vraisemblablement

avoir lieu au début de septembre comme l'a déjà mentionné le député Gardner. Nous constatons ici que l'on termine la réfection extérieure de l'ancien édifice Fashion Craft. A l'intérieur, les travaux progressent également bien.

(Photo: Lero)

Réalisation du programme de la polyvalence

Agrandissement et réaménagement de l'école de Métiers de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — D'importants travaux d'agrandissement et de réaménagement intérieur sont en cours à l'école des Métiers de Plessisville. Les plans ont été préparés par l'architecte J-Berchmans Gagnon de Thetford et c'est la firme J-Robert Noël Inc., d'Arthabaska, qui a obtenu le contrat général pour tous les travaux. Plusieurs sous-contrats ont été donnés par les entrepreneurs généraux pour des tâches parti-

culières. Les travaux sont menés aussi rapidement que possible mais ils se prolongeront durant plusieurs semaines, vu l'importance des agrandissements et des modifications. Les constructions nouvelles se font sur deux parties. L'une servira aux ateliers alors que l'autre sera affectée au domaine de l'agriculture dans le programme de la polyvalence. Les fondations sont complétées et les murs s'élèvent rapidement sur

la surface d'environ 10,000 pieds carrés couverts par les nouvelles constructions. En même temps, le réaménagement intérieur se fait pour rendre le tout fonctionnel et répondre aux besoins de l'enseignement qui sera donné à l'avenir à l'école des Métiers.

L'édifice actuel a été construit il y a une dizaine d'années par le gouvernement du Québec, mais il a été acquis il y a quelques mois par la Commission

scolaire régionale des Bois-Francis. La réalisation du programme de la polyvalence, pour le secteur de Plessisville, justifie les agrandissements et le réaménagement en cours à cette école des Métiers. Auparavant, l'école des Métiers de Plessisville était une institution où l'enseignement technique était une spécialité. Des centaines d'étudiants y étaient reçus pour les cours réguliers, le jour, ainsi que pour des cours spéciaux le soir. Ces derniers profitaient principalement aux adultes. C'est M. Gérard Bélanger qui avait la direction de l'école des Métiers de Plessisville.

Quelque 25 hommes sont à l'oeuvre sur le chantier de l'école des Métiers de Plessisville. Le groupe est dirigé par M. Jacques Fleury, contremaître en charge de ces travaux pour la firme J-Robert Noël Inc. M. Fleury voit à la réalisation intégrale des plans préparés par M. J-Berchmans Gagnon. Ces plans ont reçu l'approbation des autorités du ministère de l'Éducation, après avoir été acceptés par la direction de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis.

avait fait part qu'il désirait revenir évoluer à Victoriaville cette saison. Poliquin a ajouté qu'il n'avait pas pu rejoindre Claude Hardy, absent de chez lui. Toutefois, selon l'instructeur Poliquin, Claude Hardy aurait fait quelques déclarations à des chroniqueurs sportifs de Chicoutimi et tantôt il voudrait revenir à Victoriaville, tantôt il préférerait évoluer pour la nouvelle équipe de Chicoutimi. Poliquin a donc conclu que ces deux joueurs appartenaient toujours à Victoriaville mais qu'il n'était pas impossible d'envisager des échanges, si jamais un ou les deux formulent le désir d'évoluer ailleurs que dans la ville reine des Bois-Francis.

Camp d'entraînement

Dans un autre ordre d'idées, disons que l'ouverture du camp d'entraînement pour les Tigres de Victoriaville est prévue pour le 21 septembre prochain. Lou Poliquin nous a confié qu'il était entré en contact avec la grande majorité des joueurs qui évolueraient pour les Tigres la saison dernière et que presque tous, sinon tous, semblaient intéressés à revenir évoluer à Victoriaville cette saison. D'autre part, des approches ont été faites pour inviter de nouveaux joueurs au camp d'entraînement dans l'éventualité que quelques anciens joueurs décideraient de ne plus jouer. L'instructeur Poliquin a déclaré qu'au moins quatre ou cinq nouveaux joueurs seraient présents au camp d'entraînement des Tigres. Le mentor des champions Senior du Canada a ajouté que la direction du club accorderait priorité à tous les joueurs qui faisaient partie de l'édition 1967-68 de Victoriaville.

Bureau de direction

Les dirigeants de l'équipe des Tigres ont tenu une réunion vendredi soir. En plus de la présentation du bilan financier de l'équipe, il y eut la nomination de onze directeurs qui formeront le nouvel exécutif des Tigres la saison prochaine. Il est à noter que deux membres du bureau de direction de la saison dernière ne peuvent pas faire partie de la direction de cette année. En effet, Roland Allard a accepté le poste de secrétaire de la ligue Senior provinciale et Pierre Roux celui de vice-président. Les onze autres directeurs, qui sont les mêmes que la saison dernière, se réuniront de nouveau cette semaine ou la semaine prochaine afin de choisir les président, vice-président, contrôleur, etc.

Repêché des Aigles de Drummondville

Michel Labrosse passe dans le camp des Tigres de Victoriaville

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le joueur de centre Michel Labrosse, qui évoluait la saison dernière avec les Aigles de Drummondville, est maintenant la propriété des Tigres de Victoriaville.

En effet, lors de la séance de repêchage des joueurs de Drummondville par les autres équipes de la ligue Provinciale, la direction des Tigres de Victoriaville a arrêté son choix sur Labrosse.

Séance de repêchage, il faut le dire vite, car à cette réunion des équipes, qui s'est déroulée à Granby, la nouvelle équipe du circuit Len O'Donnell, Chicoutimi, voulait s'accaparer tous les joueurs de l'équipe Drummondvilloise. L'instructeur Phil Watson, qui se faisait le porte-parole du Chicoutimi, désirait en effet que le nouveau club possède tous les joueurs de Drummondville. Il va sans dire que de violentes discussions suivirent la proposition radicale du Chicoutimi. On en vint finalement au compromis que les équipes pourraient se choisir un seul joueur de Drummondville et que Chicoutimi aurait la balance.

Les Vics de Granby, qui avaient le premier choix, mirent la main sur le brillant compte qui est André Lagueux. Les Castors de Sherbrooke, de leur côté, optèrent pour le vétéran défenseur Len Hardy. Les Gaulois de St-Hyacinthe ont préféré l'avant Bob Eastman et Victoriaville comme on le sait, Michel Labrosse. Les nationaux de Hull n'avaient pas le droit de repêcher des joueurs, à



Michel Labrosse

cause de leur statut bien particulier comme équipe de la ligue Senior provinciale.

Des échanges

Il est toutefois prévisible que certains échanges s'amorceront entre les équipes et particulièrement avec la nouvelle équipe saguenéenne. Ainsi, les Castors de Sherbrooke possèdent deux ou trois joueurs qui sont de la région du Saguenay. Victoriaville compte aussi dans son alignement l'ecrêpe Claude Hardy et le centre Jocelyn Hardy qui sont du cœur de la région de Chicoutimi.

Lors d'une conversation téléphonique que nous avons eue hier avec l'instructeur des Tigres, Lou Poliquin, ce dernier nous a déclaré que lors d'un récent voyage à Chicoutimi, il avait personnellement rencontré Jocelyn Hardy et ce dernier lui

Dans la ligue Junior inter-paroissiale

Les équipes Arthabaska et Victoriaville en finale

ARTHABASKA (R.L.) — Dans la ligue Junior inter-paroissiale de balle-molle, en fin de semaine, l'équipe H.P.L. Arthabaska a mérité le droit de passer en série finale en défaisant le club Warwick par 12 à 8. En série semi-finale A, le H.P.L. Arthabaska a disposé du Warwick par quatre victoires contre deux défaites.

Clermont Carignan était au monticule des vainqueurs. Il a réussi six retraits et alloué 13 buts sur balles. Au monticule du Warwick, Michel Faucher a réussi trois retraits et a donné 7 buts sur balles. Le Arthabaska

a cogné 13 coups sûrs, a fait deux erreurs et a laissé 8 hommes sur les buts.

Le Warwick a pour sa part cogné 11 coups sûrs, a fait 3 erreurs et a laissé 14 coureurs sur les buts.

On se souvient que dans la série semi-finale B, le ACH Victoriaville a disposé du Yvon Thiébeau Inc par 4 parties à 0. Dans la grande finale Junior le ACH Victoriaville rendra donc visite aux champions de la saison régulière le H.P.L. Arthabaska, pour la première joute d'une série 4 de 7, ce soir mardi, à compter de 19.30 hres.

Contribution du gouvernement envers les municipalités

Plus de \$15,000 versés aux organismes de loisirs

VICTORIANVILLE (R.L.) — Comme par le passé, le gouvernement du Québec vient d'octroyer diverses subventions aux municipalités du comté pour les loisirs.

En marge de ces subventions, le député Gardner souligne que les loisirs jouent un rôle de plus en plus important dans notre vie moderne alors que les heures de travail vont sans cesse en décroissant. Par conséquent, il faut que la population ait à sa disposition des organisations de loisirs bien structurées.

Le gouvernement est bien conscient de ce besoin de la population et chaque année, des organisations de loisirs de chaque municipalité bénéficient de l'aide de l'état pour offrir aux gens des moyens de se détacher sainement dans des conditions de sécurité. Il va sans dire que la plus forte partie des sommes versées pour les loisirs par le gouvernement s'applique aux jeunes, car ce sont surtout eux qui bénéficient de ces loisirs. Il s'agit là d'un excellent moyen pour lutter contre la délinquance juvénile.

M. Gardner poursuit: "Cette année, comme par les années passées, les municipalités du comté d'Arthabaska ont reçu leur large part de ces subsides provinciaux pour l'organisation des loisirs publics. Une somme d'au-delà de \$15,000 a été divisée entre les organismes de loisirs du comté."

Il est compréhensible que la majorité de ce montant va aux organismes de villes qui sont bien structurés dans le domaine des loisirs. Ainsi, la ville de Victoriaville bénéficiera d'un montant de \$5,700. Les autres villes

toucheront un montant qui varie entre \$1,000 et \$2,500. Quant aux organismes de paroisses, le montant peut varier de \$200 à \$500.

Il est évident que le montant n'est pas très élevé, mais cela n'est qu'une participation gouvernementale en vue d'encoura-

ger les organismes à poursuivre leur travail. Il reste à chacune de ces organisations d'aller chercher d'autres argent, soit des municipalités, des commissions scolaires ou par l'organisation de fêtes paroissiales. Ce montant d'argent augmente d'année en année dans le com-

té. Il est cette année supérieur de \$2,000 à celui de l'an passé". En terminant le député Gardner note que c'est grâce aux pressions du nouveau ministre d'état affecté aux sports et loisirs, M. Jean-Marie Morin, que ces subventions ont été majorées.

Précisions du député Gardner

Amélioration de l'usage du français sur les inscriptions de produits alimentaires

VICTORIANVILLE (R.L.) — Dans son entretien hebdomadaire, le député provincial Roch Gardner parle cette semaine d'une nouvelle loi adoptée par l'Assemblée législative, concernant l'usage du français sur les inscriptions de produits alimentaires.

A ce sujet, le député Gardner déclare: "Le 27 avril 1967, un règlement fut présenté au conseil des ministres par la ministre de l'Agriculture, l'honorable Clément Vincent.

Voici quelques mots de ce règlement qui fut adopté. L'article 38 de ce règlement stipule que toute indication ou marque relative aux produits doit être précise, loyale et sincère et ne prête à aucune confusion possible.

Le deuxième alinéa de cet article exige que ces inscriptions relatives aux produits soient rédigées en français. Il n'écarte pas l'usage simultané d'une autre langue, il permet cependant

l'usage exclusif de la langue de l'acheteur sur tout document qui accompagne la vente.

Dans toute inscription sur des produits en vente en magasin, l'usage du français est obligatoire et aucune inscription rédigée en une autre langue ne doit l'emporter sur celle rédigée en français. Pour assurer pleinement la loyauté des ventes, on ne peut tolérer l'usage exclusif d'une langue qui n'est pas celle de l'immense majorité des consommateurs du Québec. La disposition relative à l'usage obligatoire du français n'est pas applicable aux produits mis en vente au Québec avant cette date.

La correspondance et les quelques entrevues ou communications entremises depuis la passage de ce règlement me permettent de croire que la plupart des intéressés ont entrepris et que plusieurs d'entre eux ont même terminé, la révision de leurs étiquettes pour les rendre conformes à la nouvelle règle. Tous ont donné au ministre de l'Agriculture l'assurance de leur entière collaboration. Cela se si-

tue évidemment au niveau des fabricants et des importateurs. Au niveau des grossistes, et surtout des détaillants, il y a nécessairement un délai additionnel pour permettre l'écoulement des produits en magasin, lors de l'arrivée des produits nouvellement étiquetés.

On peut prévoir que certaines denrées non périssables de même que les conserves alimentaires peuvent présenter une période d'écoulement assez longue. Les changements à effectuer dans plusieurs cas présentent des problèmes techniques importants et entraînent des frais substantiels.

Pour appliquer le règlement sur les aliments, d'une façon raisonnable et judicieuse, il faut évidemment tenir compte des problèmes que peut soulever cette réglementation pour les intéressés et rechercher leur collaboration avant de sévir.

Voilà une autre amélioration sensible de l'usage du français au Québec, ce qui nous permettra sûrement d'élever notre position linguistique.

Deux adolescents blessés dans la collision impliquant une auto et une moto

VICTORIANVILLE (R.L.) — Deux adolescents ont subi des blessures dans une collision impliquant une moto-cyclette et deux automobiles, à 9h 45 dimanche matin. L'accident est survenu à l'intersection des rues Laurier et boulevard Juras est.

L'automobile qui était stationnée était la propriété de Thérèse Blanchard, de la rue St-Jean-Baptiste à Princeville. L'agent Gilles Lantagne de la Sûreté municipale a fait les constatations d'usage.

Faux \$10.

L'automobile, conduite par Mlle Ariane Boly du 30 St-Zéphirin à Victoriaville, a heurté une moto-cyclette puis une autre automobile en stationnement, alors qu'elle effectuait un virage sur la gauche. La moto-cyclette était conduite par Rémi Houle du 81 Emile. Le jeune homme était accompagné de Céline Juras, du 365 Notre-Dame est à Victoriaville.

La Sûreté municipale de Victoriaville recommande aux établissements commerciaux d'être très prudents ce temps-ci. En effet deux entreprises, le bureau de collection de téléphone Bell et le cinéma Laurier se sont fait passer chacun un faux \$10 au cours de la journée de samedi. Un des faux billets portait le numéro T sur T 5814121 et le second M sur T 7663438.



(Photo: Lero)

JACQUES LESTAGE, UN JEUNE coureur de Victoriaville qui n'a pas froid aux yeux et qui compétitionne à Mont-Tremblant St-Jovite, aura certes son mot à dire lors de la tenue du slalom automobile qui se déroulera à Victoriaville, en

fin de semaine prochaine, dans les cadres du premier festival d'été. Nous apercevons ici l'automobile de Lestage, elle porte le numéro 181 et est spécialement équipée pour la compétition de course.

Fernand Audet sera à surveiller

Le club Cadac sera bien représenté lors du slalom à Victoriaville

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le club auto sport Cobra, organisateur du slalom O'Keefe 200 qui se tiendra à Victoriaville le 25 août prochain, s'est assuré la présence de meilleurs compétiteurs venant de tous les clubs auto sport du Québec.

Parmi ces participants, on verra à l'oeuvre Fernand Audet, du club Cadac de Drummondville. Ce dernier avait raffiné les honneurs du slalom sur glace, présenté à Victoriaville, il y a quelques années. Audet a assuré les organisateurs qu'il serait présent avec deux voitures, soit une Austin 850 et une

Austin Sprite. C'est avec ces deux voitures de compétition qu'il a remporté le championnat de l'AMCA dernièrement. Ce compétiteur de classe est aussi le grand vainqueur du club auto sport Les Nomades pour les deux dernières années.

Le club Cadac sera aussi représenté par Jean-Guy Lemay sur Triumph Spitfire, Gilles Morissette, sur Camaro, Ludger Lahale, sur Cooper, Réal Cusson sur Austin 850, Réal Lavalée sur Cooper S, Yvon Gougeon sur Toyota et plusieurs autres.

Parmi les membres du club CASA d'Asbestos, on remarquera Michel Carrière sur Toyota et Normand Chaperon sur Corvette. Ce dernier a remporté les honneurs de la série de rallye comptant pour le championnat de l'Union des clubs auto sport de l'Estrie, l'an dernier. Il faisait alors équipe avec Yvan Fortin du CASA.

Plus de 60 compétiteurs sont attendus à cette activité spéciale. Ils se disputeront la bourse de \$200 offerte par Sylvio Tremblay, agent O'Keefe pour la région.

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — M. Gad Dumouchel, qui était la saison dernière président du club de hockey les Tigres de Victoriaville, de la ligue Senior provinciale, a déclaré qu'il ne pourrait accepter ce poste pour une autre saison en raison de son travail personnel. Comme successeur à la présidence des Tigres, on mentionne le nom de M. François Bastien qui fut par les dernières années un directeur très actif.

Deux réunions d'informations ont été tenues avec des résidents du secteur d'Arthabaska où un nouveau règlement prévoirait la construction de maisons multi-familiales. La grande majorité de ces citoyens sont fortement opposés à ce règlement et se rendront en délégation à l'hôtel de ville, jeudi soir, pour l'assemblée des électeurs-proprétaires, en vue de l'adoption dudit règlement.

Les dirigeants du Centre des dirigeants d'entreprise (section Bois-Francis) se réunissent hier soir au club de golf de Victoriaville en vue des derniers préparatifs du tournoi de golf du CDE, qui

pour une deuxième année consécutive sera disputé sur les verts du club de golf local.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants

RENÉ TOUSIGNANT
sera au
MANOIR VICTORIA INC.
Victoriaville
le 22 août 1968

Dans cette région et à travers le Canada plusieurs personnes ainsi que des entreprises engagées dans divers genres d'opérations, y compris:

- Agriculture • Tourisme et Services de divertissements • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail • Fabrication

ont obtenu des prêts de la BEI pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour améliorer leurs fonds de roulement, lancer une nouvelle affaire ou pour d'autres fins. Si vous croyez que la BEI peut vous être utile, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant en téléphonant à:

Manoir Victoria Inc.
752-4576
ou en écrivant à l'avance à la

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

550, rue Bonaventure,
Trois-Rivières, Qué.

Il sera soumis aux conseils municipaux

Le plan d'aménagement du parc industriel est terminé

SOREL (L.B.) — La commission d'urbanisme de la ville de Sorel, qui siègeait jeudi soir sous la présidence de l'échevin Jean-Yvon Houde, a étudié les esquisses finales du parc industriel, qui ont été préparées par

l'atelier d'urbanisme Larouche et Robert, et présentées par M. Charles Carlier. Soulignons que les membres de la commission avaient rencontré les urbanistes à cet effet à deux reprises avant cette séance de jeudi soir.

A souligner également que les municipalités de Ste-Anne et St-Pierre de Sorel avaient répondu à l'invitation du conseil municipal de Sorel de déléguer un représentant sur la commission d'urbanisme, afin de se tenir au courant des études entreprises sur les secteurs de la ville qui sont avoisinants avec l'une ou l'autre des municipalités. Le conseiller Romulus Paul est le représentant de Ste-Anne de Sorel et le conseiller Gaston Marchand celui de St-Pierre de Sorel. Tous deux ont participé à la réunion de la Commission d'urbanisme, pour la première fois jeudi soir.

Ateliers et laboratoires

Vingt-quatre soumissions reçues à la Régionale

NICOLET (J.R.L.) — Vingt-quatre soumissions concernant divers cahiers de charge de la commission scolaire régionale Provencher ont été ouvertes lors de la dernière assemblée des commissaires.

C'est M. Jean-Marc Lebel, directeur du service des équipements de la régionale Provencher qui a procédé à l'ouverture des soumissions en présence de bon nombre de soumissionnaires.

Ces soumissions ont été proposées à la commission scolaire régionale Provencher pour l'aménagement des laboratoires commerciaux, les ateliers de plomberie et chauffage, l'atelier de mécanique automobile, les ateliers de dessin industriel, l'aménagement des bibliothèques du territoire de la régionale et l'atelier de mécanique d'ajustage.

Aucune de ces soumissions n'a été examinée par les commissaires, et aucune d'elles n'a été choisie par eux.

M. Jean-Marc Lebel a dit

qu'il s'écoulerait deux semaines avant le choix des soumissions pour chaque cahier de charges et avant qu'il ne soit prêt à se rendre à Québec pour les soumettre au gouvernement.

Lorsque cela aura été fait, il ne restera plus beaucoup de temps aux soumissionnaires pour exécuter les travaux nécessaires.

Les soumissions pour les ateliers concernent l'achat du petit outillage et de l'outillage lourd ainsi que leur installation dans les locaux de l'école polyvalente.

Ces outillages coûteront quelques centaines de milliers de dollars à la commission scolaire régionale Provencher.

L'aménagement des ateliers et des laboratoires commerciaux est nécessaire pour l'organisation de l'enseignement au niveau secondaire.

Les commissaires entendent donner un service d'éducation complet aux élèves du territoire de la régionale Provencher qu'ils administrent.

M. Jean-Yvon Houde a fait remarquer que le secteur du parc industriel débordait les limites de la ville de Sorel. Une partie de ce secteur est située dans Ste-Anne de Sorel et l'autre dans St-Pierre de Sorel. Le parc industriel est situé à l'est du boulevard Fiset, à la hauteur de Sorel Asphalte.

M. Houde a également précisé que le travail des urbanistes, en ce qui concerne le plan d'aménagement, est à toute fin pratique terminé. Il reste à faire accepter ce plan par le conseil municipal de la ville de Sorel et par les conseils municipaux de Ste-Anne et de St-Pierre de Sorel. M. Houde croit que les plans seront terminés de façon définitive d'ici un mois.

A St-Aimé

Exposition annuelle des Fermières

SOREL (L.B.) — L'exposition annuelle des fermières aura lieu aujourd'hui, à l'école centrale de Saint-Aimé.

Les exhibits seront jugés par une technicienne à une heure 30 de l'après-midi, et le grand public sera admis à visiter l'exposition à compter de 16 heures.

Comme par le passé, les fermières de Saint-Aimé se feront un devoir d'exposer les trois articles demandés dans les différentes sections d'exhibits.

Clinique de la Croix-Rouge à St-Ours

SOREL (L.B.) — La société canadienne de la Croix-Rouge tiendra une clinique de donneurs de sang, aujourd'hui au Centre paroissial de Saint-Ours. L'objectif a été fixé à 125 chopines de sang. Cette clinique est ouverte aux populations de Saint-Ours, Saint-Roch et Sainte-Victoire.

Elle aura lieu mardi après-midi de 3 heures à 5 heures et le soir, de 7 heures à 10 heures.

Un projet de M. Nadeau

Une nouvelle cellule de la Jeune Chambre à Nicolet

NICOLET (J.R.L.) — Le président de la Jeune Chambre de Commerce régionale du Lac St-Pierre, M. Horace Nadeau, projette de fonder une nouvelle cellule de la Jeune Chambre à Nicolet.

C'est ce qu'il a déclaré mardi soir, alors qu'il présidait la fondation d'une nouvelle Jeune Chambre à St-Pierre les Becquets.

M. Nadeau a dit déplorer le fait qu'il n'existe plus de Jeune Chambre de Commerce dans une ville comme Nicolet alors qu'il en existe dans une municipalité voisine beaucoup moins importante, celle de St-Grégoire.

Il espère que le mouvement renaitra dans la ville de Nicolet où les gens sont pourtant dynamiques et où il existe d'autres organismes sociaux tels que le club Richelieu.

Il a laissé entendre qu'il tenterait de recruter des jeunes hommes qui l'aideraient à remettre sur pied la Jeune Chambre de Commerce de Nicolet.

Ce mouvement a, en effet, déjà existé ici. La cellule s'est dé-

intégrée il y a environ un an et demi pour des raisons obscures. Le mouvement a déjà bien fonctionné mais les choses se sont gâtées au point où l'existence même du mouvement était devenue impossible.

Selon M. Nadeau l'absence d'une Jeune Chambre de Commerce à Nicolet est une faiblesse pour la régionale. Nicolet est en effet l'une des principales municipalités de la région, du moins par sa population concentrée et probablement l'agglomération urbaine la plus dynamique.

La ville de Bécancour a un territoire trop vaste et sa population est trop dispersée pour être aussi dynamique que Nicolet. Il y manque le contact social que l'on trouve dans une municipalité urbaine comme Nicolet.

M. Horace Nadeau invite les jeunes gens, jeunes hommes d'affaires ainsi que les jeunes filles ou femmes désireux d'aider à fonder une nouvelle Jeune Chambre de Commerce à Nicolet, à entrer en communication avec lui à Gentilly.

Dans la région de Sorel

Nombreux vols de moteurs de yacht

SOREL (L.B.) — Les moteurs de yacht semblent l'objet de prédilection des voleurs depuis quelques semaines dans la région de Sorel. Les cambriolages sont effectués sur les rives de la rivière Richelieu à Sorel, à Tracy et à Saint-Pierre de Sorel, de même que sur les rives du fleuve Saint-Laurent, à Sorel, Saint-Joseph de Sorel, Tracy et Sainte-Anne de Sorel.

Le détachement de la Sûreté du Québec souligne qu'une di-

zaine de vols ont été rapportés au cours des dernières semaines. Ce chiffre n'inclut pas les vols de moteurs de yacht qui ont été signalés aux polices municipales de Sorel et de Tracy.

Les autorités policières demandent aux propriétaires de yachts et d'embarcations à moteur de la région de Sorel de prendre toutes les précautions nécessaires et d'user d'une surveillance accrue afin de prévenir ces vols.

Lors de la clinique à Nicolet

La Croix-Rouge n'a pas atteint son objectif

NICOLET (J.R.L.) — La clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge n'a pas atteint son objectif mardi.

Un total de 397 chopines de sang ont été prélevées sur autant de donneurs alors que l'objectif fixé par le comité local de donneurs de sang était de 450 chopines.

Mme Bruno Bellerose, présidente du comité, a dit cependant, qu'elle était très satisfaite de ce résultat et qu'elle considère quand même cette clinique comme un succès.

Elle a ajouté que le fait que beaucoup de gens souffrent de la grippe, du rhume des foies et d'autres maux de la saison d'été, a contribué à diminuer le nombre de gens disposés à donner de leur sang à la Croix-Rouge, à l'occasion de cette clinique.

Elle a remercié les donneurs de sang, les travailleurs bénévoles et les autorités de la commission scolaire régionale Provencher pour avoir prêté le local de l'école Brassard pour cette clinique.

L'organisme de la Croix-Rouge de Montréal distribuera aux hôpitaux les chopines de sang prélevées à Nicolet à l'occasion de cette clinique.

Le comité de Nicolet de la clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge est formé de Mme Bruno Bellerose, présidente, de Mme Paul Lévesque, vice-présidente, de Mlle Marie-Mance Bourgeois, publiciste et Mme Fernand Martel, trésorière.

La prochaine clinique du comité de donneurs de sang de la

Croix-Rouge de Nicolet aura lieu au mois de mars 1969.

Vente de l'institution au gouvernement

Un CEGEP au Séminaire de St-Hyacinthe

SOREL (L.B.) — Mgr Jean-Charles Leclaire, curé de Saint-Pierre-de-Sorel et le Dr Lorenzo Picard de Sorel, sont membres du comité chargé de négocier, au nom de la Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe, la vente de cette institution au

gouvernement provincial pour y loger le CEGEP de Saint-Hyacinthe.

Les autres membres de ce comité sont le chanoine Léo Sansoucy, supérieur du séminaire, le chanoine Alcide Roy, procu-

reur et Me Jean Goyette, avocat de Granby.

Pour la prochaine année scolaire, le gouvernement louera de la Corporation du Séminaire les locaux nécessaires au bon fonctionnement du CEGEP.

VENTE

PRÉ-SCOLAIRE

COMMENÇANT JEUDI À 6 HEURES P.M.

Voici quelques SPECIAUX

ALPINE
gris et marine
POUR ÉTUDIANTS
Valeur de \$2.55 POUR **215** la verge

COTON BLANC
POUR BLOUSES
Térylène et coton
Valeur jusqu'à \$1.25 la verge A votre choix **45¢**

TÉRYLÈNE et COTON
54" de largeur pour **PANTALONS**
COULEURS VARIÉES
Valeur de \$2.95 **175** La verge

CRÈPE DE LAINE EN COUPONS
Nouvelles couleurs
Largeur : 54 pouces

5¢ et 3¢
le pouce
Profitez du premier choix.

JERSEY RAYONNE et NYLON UNI
En spécial à **3¢** l'once
soit environ **12¢** la verge

DRAPERIES VOILE TERGAL

Hauteur: 104 pouces avec feston brodé

EN SPÉCIAL

475 LA VERGE

Comme toujours n'oubliez pas notre **COMPTOIR**

1¢ LE POUCE

Où vous trouverez broad-cloth uni ou imprimé. Couleurs assorties Arnel et jersey imprimé, flanellette unie et imprimée.

COMPTOIR MANUFACTURIER de TEXTILE Ltée

86, rue DU SANCTUAIRE CAP-DE-LA-MADELEINE TÉL.: 375-7204